49706 - L’injection dans les veines, qui s’avère nécessaire, a-t-elle une incidence négative sur le jeûne ?

question

Un de mes amis souffre d’un cancer et est obligé de subir une séance de traitement en Ramadan. Le traitement consiste en des médicaments dissous dans une solution à injecter dans les veines.. Peut-il jeûner correctement ?

la réponse favorite

Louange à Allah.

La prise d’une injection par un jeûneur comporte deux cas :

1/ La perfusion qui tient lieu de la nourriture. Celle-là met fin au jeûne parce qu’elle est assimilable à la nourriture.

2/ l’injection qui ne tient pas lieu de la nourriture. Celle-ci n’a aucune incidence sur le jeûne, qu’elle soit appliqué aux veines ou aux muscles. Cependant, si ces injections peuvent se faire pendant la nuit, c’est mieux. Car il faut prendre des précautions pour préserver le jeûne.

Cheikh Ibn Baz (15/257) a été interrogé sur le statut du jeûneur qui reçoit une injection dans les veines et dans les muscles en Ramadan et qui poursuit son jeûne en dépit de cela … pour savoir s’il a perdu son jeûne et s’il doit le rattraper…

Il a répondu en ces termes : « Son jeûne est correct, car l’injection faite aux veines n’est pas une nourriture et a fortiori celle appliquée aux muscles. Mais si, par précaution, on rattrape le jeûne du jour, c’est mieux. Par précaution, il vaut mieux prendre l’injection pendant la nuit pour être quitte par rapport à la divergence de vue sur la question.

Cheikh Ibn Outhaymine a été interrogé dans Fatawa as-Siyam (p. 220) à propos des injections et piqûres appliquées aux veines et sur les muscles ou à l'épaule. Il a répondu en ces termes : « Il n'y a aucun mal à subir ces injections et piqûres ; elles ne mettent pas fin au jeûne et ne sont pas assimilables aux facteurs de rupture du jeûne et ne constituent pas une nourriture. Nous avons déjà expliqué que cela n'a aucune incidence (sur le jeûne). C'est plutôt la perfusion qui a une incidence négative.

La Commission Permanente (10/252) à propos de la prise d'injection ou de perfusion au cours des jours du Ramadan, que cela soit pour soigner ou pour nourrir…

Elle a répondu en ces termes : « Le jeûneur peut recevoir des injections thérapeutiques pendant le Ramadan. Mais il ne peut pas recevoir de la perfusion puisque celle-ci est assimilable à la prise de la nourriture. Le recours à la perfusion peut être un astuce pour rompre son jeûne. Si les injections peuvent se faire dans la nuit, c'est mieux.